



Sources en Action Contrat Territorial Vienne Amont

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION THEMATIQUE
« ZONES HUMIDES »

SUR LES ZONES HUMIDES

1^{er} mars 2022
Visio Conférence



LES PARTENAIRES DU CONTRAT « SOURCES EN ACTION »



LE PROGRAMME « SOURCES EN ACTION » BÉNÉFICIE DE SUBVENTIONS DE :



I. ORDRE DU JOUR

- Éléments financiers (actions « Zones Humides » dans le second contrat)
- Constats réalisés et objectifs du futur contrat
- Outils d'aide à la programmation du troisième contrat
- Etat DCE et Masses d'Eau prioritaires
- La thématique Zones Humides dans le troisième contrat
- Échanges

La liste des personnes présentes est disponible en annexe 1.

Le diaporama présenté en séance est consultable depuis le site internet :

<https://sourcesenaction.fr/calendrier/>

II. RESTITUTION DES ECHANGES

Sources en action 2

❖ Éléments financiers (actions « Zones Humides » dans le second contrat)

Les éléments financiers concernant les opérations zones humides du second contrat sont présentés. La carte page 3 du diaporama présente les données actuellement disponibles dans l'OSCTMA (données provisoires). Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) précise que des actions supplémentaires ont été réalisées dans les zones blanches, les données seront bientôt mises à jour dans le cadre du bilan du contrat.

Le réseau de sites du CEN est plus dense au sud du territoire, sur les parties les plus en altitude. Depuis, le réseau s'est bien élargi.

Sources en action 3

❖ Outils d'aide à la programmation du troisième contrat

En addition des outils présentés, il est opportun d'ajouter les données issues des MNT. En effet, ces derniers se sont fortement précisés depuis les dix dernières années, ils pourraient donc être un outil complémentaire pour définir les secteurs d'action du prochain contrat.

Les suivi LigerO déployés par le CEN pourront également compléter les outils d'aide à la programmation du troisième contrat. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a d'ailleurs pour volonté de développer davantage ces suivis.

❖ État DCE et Masses d'Eau prioritaires

Les aides de l'Agence de l'Eau dépendent de la priorisation des Masses d'Eau et des pressions identifiées.

Il s'est posé la question du type de pression associé aux actions « zones humides ». Page 7 du diaporama, les coordinatrices avaient associé ces actions Zones Humides à la pression « hydrologie ».

Le CEN a précisé que sur deux autres contrats, il a été demandé d'inclure également la pression « morphologie ». En effet, il existe un lien direct entre les zones humides et la morphologie notamment sur les ruisseaux.

Après vérification de comptes-rendus de Comité de Pilotage d'autres Contrats Territoriaux en cours de reprogrammation, la thématique Zones Humides peut répondre à différents enjeux :

- En priorité : Morphologie et Hydrologie
- En second lieu : Macro polluants et pesticides (fonctionnalités filtrantes et épuratoires).

- Développement de suivis notamment via le protocole LIGERO afin de mesurer les impacts de la restauration hydraulique ou afin de guider la prise de décision sur les opérations de restauration.

À partir de la liste des masses d'eau prioritaires, le CEN étudie les sites pouvant faire l'objet de travaux. Des réunions bilatérales entre le CEN et la structure GEMAPI du territoire permettront d'identifier les sites prioritaires et aboutir à un programme d'actions ambitieux et cohérent. Durant les trois premières années du contrat, les sites déjà connus seront favorisés. La poursuite de l'animation sur tout le territoire permettra de définir de nouvelles parcelles pour la seconde partie du contrat.

De manière globale, toutes les collectivités présentes souhaitent s'engager dans la thématique (sous couvert de validation par leurs élus et des accompagnements financiers) ou la développer davantage.

❖ **Suites à donner**

Le CEN va élaborer en interne une méthodologie afin d'identifier des secteurs. Le CEN reviendra ensuite vers les collectivités afin d'organiser des rencontres structure par structure.

Il a été indiqué qu'il ne fallait pas se limiter aux critères de priorisation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans cette démarche.

Le CCCSO va faire remonter au CEN les ME où il lui semble important d'agir, au regard du diagnostic déjà réalisé.

Le GMHL indique se tenir disponible pour aider les Maîtres d'Ouvrage dans les suivis « biodiversité » des actions menées suite aux travaux.

Une journée technique sur le terrain sera organisée en mai ou juin. Elle se déroulera le **24 mai 2022** à Pérols-sur-Vézère, Rebière Negre (Peyrelevade) et Lachaud. Le mail d'invitation a été envoyé le 1^{er} avril, la date limite pour faire part de sa participation à la journée est le **6 mai**.

III. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

❖ **Seront ajoutés sur le site internet du contrat :**

- Le Rapport 2020 du Conservatoire ;
- Le rapport de suivi de l'évolution d'une tourbière boisée (protocole LIGERO) ;

❖ **Liens partagés durant la réunion :**

- https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2021/11/PNA_papillons_jours_Nouvelle-Aquitaine_v20211025-1.pdf
- <https://reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/la-declinaison-regionale-du-pna-en-faveur-des-libellules-en-nouvelle-aquitaine-c-est-pour-bientot>
- <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/tourbiere-boisee-de-gane-trejaune-87-mise-en-place-de-suivis-scientifiques-dans-le-cadre-des-protocoles-ligero/>
- <https://reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/conservatoire-d-espaces-naturels-du-limousin-les-travaux-du-pont-tord>
- <https://www.conservatoirelimousin.com/actualites-detail/items/les-travaux-du-pont-tord-chapitre-1.html>
- https://www.youtube.com/watch?v=kTx-Q0CTS&ab_channel=CENNouvelle-Aquitaine

ANNEXE 1 : PARTICIPANTS A LA COMMISSION THEMATIQUE

Le logiciel de visio conférence ne permettant pas l'enregistrement de la liste des participants, nous vous demandons de bien vouloir nous excuser en cas d'oubli.

- ❖ Hélène Thuret – EPTB
- ❖ Camille Gaubert – PNRML
- ❖ Peggy Chevilly – CC CSO
- ❖ Florine Merelle – CC CGS
- ❖ Clémence Kotzmann – CC CGS
- ❖ Thomas Bonnafoux – CC V2M
- ❖ Estelle Gilles – PETR MB
- ❖ Erwan Hennequin – CEN NA
- ❖ Amandine Sanchez – CEN NA
- ❖ Thomas Jouillat – CEN NA
- ❖ Gabriel Metegnier – GMHL
- ❖ Emmanuelle Hetsch – CA87
- ❖ Manon Moreau – ONF